



commune re.source

# > AUTOMNE < 2023

GEER INFO - Distribué sur la Commune de Geer.  
Administration communale - Rue de la Fontaine 1 - 4520 Geer - Tél +32 19 588 033 - fax +32 19 587 079 - info@geer.be - www.geer.be  
Distribué sur l'entité communale de Geer à 1350 exemplaires

Administration communale - Rue de la Fontaine 1 - 4520 Geer - Tél +32 19 588 033 - fax +32 19 587 079 - info@geer.be - www.geer.be

Conception graphique : Hibou Printing sprl - www.lehibou.be



**BID ARCHITECTURE**  
SOURGIGNON-LINDENS-DECOURTY

Rue de la Conserverie, 4/1 4250 GEER  
019/52.95.68 info@bidarchitecture.be  
[www.bidarchitecture.be](http://www.bidarchitecture.be)



**Bureau d'Architecture**  
**Raphaël TERREUR** scsprl

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEER)  
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : [rt.architecte@gmail.com](mailto:rt.architecte@gmail.com)

[www.rt-architecte.be](http://www.rt-architecte.be)



**Fiduciaire**  
SPRL **du Geer**

*Une collaboration en toute confiance*

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2  
4250 Boëlhe

**Comptabilité - Fiscalité - Bureau social**  
Gérance Jean-Marie HALING  
Yves-Marie DABOMPRÉ  
[info@fidugeer.be](mailto:info@fidugeer.be) - [www.fidugeer.be](http://www.fidugeer.be)

**PLASTIQUES**

**de Stexhe**

Ch. Romaine, 56  
4252 OMAL  
Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : [info@destexheplastic.be](mailto:info@destexheplastic.be)

**SRL Chez Nicole**

Rue de la Conserverie, 3  
4250 Geer  
[chez.nicole@proximus.be](mailto:chez.nicole@proximus.be)  
019/588 154



\* Station Essence \*

\* Alimentation Générale \* Boulangerie \* Sandwicherie \*

\* Loterie Nationale - Tabac - Journaux \*

Entretien parcs et jardins  
Productions agricoles  
Déplacements



**STECO TER** SPRL

Remise en état  
Benne TP - Egouttoirs  
Aménagements extérieurs

Rue de l'Eglise, 14 - 4250 GEER  
☎ 0477 - 70.53.85  
[stecote@proximus.be](mailto:stecote@proximus.be) • TVA BE0505.973.883

✉ [crabbe.noemie@gmail.com](mailto:crabbe.noemie@gmail.com)  
☎ 0473 55 49 90  
📍 4250 Geer



**Noémie Crabbe**  
ACCOMPAGNEMENT ÉMOTIONNEL

ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU



**MOUREAU**

Constructions Métalliques  
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium  
Entretiens industriels  
Réparation machines agricoles  
Réparation remorques et conteneurs  
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Broucks, 100A 4252 Omal- Geer  
GSM 0496 20 64 69

**HESBAYE**



**FROST**



**LUC COLLET**

**Chauffage - Sanitaire**  
Installation - Entretien - Dépannage  
Traitement de l'eau  
Entretien  
Mécanicien d'entretien

0470/71.23.53 - [info@colletluc.be](mailto:info@colletluc.be)  
TVA BE0686986365  
[www.colletluc.be](http://www.colletluc.be)



## SOMMAIRE

- 3 : LE BOURGMESTRE VOUS PARLE
- 4 : IL FAIT BON VIVRE À GEER, COMMUNE DE CENTENAIRES
- 5 : NOCES DE DIAMANT
- 5/6 : REGION WALLONNE, DU NOUVEAU DANS LES AIDES POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS MAISONS
- 7/8 : TAXE COMMUNALE SUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS
- 8 : PARTENARIAT INTRADEL-COMMUNE : ACTIONS 2023
- 9/10 : PLATEFORMES INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION
- 11 : LE ROND POINT RUE PONT DE DARION
- 12/13 : LES DÉCANTEURS DE L'ANCIENNE RÂPERIE PARTIE INTÉGRANTE DE LA RÉSERVE NATURELLE
- 14/15 : LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE GEER FÊTE SON 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE
- 16/17 : DES NOUVELLES DES CHANTIERS PASSÉS ET/OU EN COURS
- 18 : LA GEEROISERIE : L'ESPACE COMMUNAUTAIRE DE GEER
- 19 : LE SERVICE REPAS À DOMICILE POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE
- 20/21 : DE BEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE AU SEIN DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE
- 22 : ESPACE DE SECONDE MAIN : "2 NOS MAINS"
- 23 : VOTRE BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE LE BIBLIOSBUS
- 24/25 : JUMELAGE GEER/AUBIET
- 25 : LES SÉNIORS DE GEER
- 26 : LA CARTE DU RÉSEAU CYCLABLE UTILITAIRE DU TERRITOIRE DU GAL EST PUBLIÉE
- ETABLISSEMENTS ST JOSEPH : RESTAURANT "L'IMPRO"
- 27 : FESTIGEER
- 28 : UN SALON DES ENTREPRISES EN 2024: INSCRIVEZ-VOUS
- LES MARCHÉS DE PRODUITS LOCAUX
- 29 : JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER
- 30 : CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL DE GEER
- 32 : ETAT CIVIL



## LE BOURGMESTRE VOUS PARLE...

Chers concitoyens  
Chères concitoyennes,

C'est avec soulagement que je peux envisager ce mot d'accueil sans faire référence à la crise sanitaire, si ce n'est qu'en pensées pour toutes les personnes qui ont été touchées par cette crise. Je vous rappelle toutefois que, si celle-ci est maintenant bien maîtrisée, n'oublions pas les gestes sanitaires de base, surtout face aux personnes les plus vulnérables.

2022 et 2023 sont deux années qui ont permis **au monde associatif, sportif et culturel de reprendre leur rythme de croissance**. Nous en profitons pour leur rappeler que nous sommes et serons toujours à leur côté pour les soutenir, et ce, pour le plus grand bonheur des Geerois !

Ce sont également deux années durant lesquelles notre personnel, tous services confondus, a fait face à une masse importante de travail à travers la gestion administrative, technique, financière, de terrain, et aux nombreux chantiers. Merci !

### 2023, c'est notamment 4 chantiers de voirie importants :

- Rue Joseph Lepage : terminé pour octobre.
- Les trottoirs rue Jules Stiernet à OMAL : également terminés en octobre.
- Rue de Waremmes : 1<sup>ère</sup> phase, remplacement des conduites d'eau et dès ce mois, place à la 2<sup>ème</sup> phase à savoir l'égouttage, une nouvelle route et de nouveaux trottoirs
- Rue du Centre à Hologne-sur-Geer : remplacement des conduites d'eau

À côté de ces chantiers de grande importance, réalisés, je le rappelle, dans l'intérêt des citoyens, c'est également une charge d'un point de vue des entretiens quotidiens, accomplis par notre service voirie. Merci à toute l'équipe !

2023 c'est également, la gestion par la DNF, des coupes d'arbres réalisées dans **les Bois de Saint-Hubert à Geer**, provoquant parfois un certain émoi mais surtout, assurant la sécurité sur cette partie de notre balade du Geer, qui sera dans la foulée, réhabilitée au niveau de son cheminement.

### Et pour 2024 ?

Entretien de voiries et réalisation de trottoirs seront programmés suivant l'obtention de subsides de la Région Wallonne dans le cadre de leur plan d'investissement communal (PIC).

**Et ce mot ne dit pas encore tout... Je vous laisse donc découvrir, à travers les articles, les images... tout ce qui contribue à confirmer que « ça bouge à Geer ! ».**

Bonne lecture,

Dominique SERVAIS, votre Bourgmestre.

### Avoir 100 ans, c'est une chance. Alors que dire lorsque l'on atteint 102 ans !!

Madame Rosa Streel est née le 14 mars 1921 à Geer, pressée de rencontrer sa famille visiblement car sa venue n'était attendue que pour le mois de mai. Une arrivée inattendue donc, aujourd'hui nous parlerions d'une grande prématurée. D'après Rosa, qui le dit à qui veut bien l'entendre, c'est le lait maternel qui lui a permis de bien démarrer dans la vie. Quant à son premier petit lit ? une boîte à chaussures dans laquelle on pouvait la garder bien au chaud, entourée d'ouate. Une autre époque nous direz-vous et Rosa, des époques, elle en a traversé !

Elle a connu la 2ème guerre mondiale. Mariée en 1944, elle a toujours eu envie de fonder une famille et a été comblée par la venue de deux enfants : Jean en 1945 et Marie-Madeleine en 1950. La vie n'étant rarement, et bien malheureusement, que joie et bonheur, Rosa se retrouva seule en 1954 pour élever ses deux enfants. À cela, il faut ajouter les travaux de la ferme qui rythmaient son quotidien. Femme de caractère, qui sait très bien ce qu'elle veut, rien ni personne ne pouvait (et ne peut toujours d'ailleurs) l'arrêter quand il s'agissait de la protection et du bien-être de ses enfants.

Rosa va alors rencontrer André, qu'elle épousa en 1963. Vinrent ensuite 2 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants ! Rosa et André quittent alors leur ferme à Geer pour s'installer dans leur maison, toujours à Geer. Ils y couleront des jours heureux jusqu'en 2013, au décès de Mr.

Rosa a une santé robuste et les soucis n'auront pas raison d'elle ! Son secret ? être entourée et choyée par sa famille ; des visites journalières de ses enfants ; de bons petits plats de Marie-Madeleine. La prescription d'un verre de Bordeaux par jour par le médecin et l'apéro du dimanche y sont peut-être également pour quelque chose. Seule Rosa le sait...

Nous dirons en tout cas que la longévité de Rosa est la preuve d'une grande sagesse et d'un équilibre intérieur qu'elle semble avoir trouvé, la jeunesse de son cœur effaçant tout signe de vieillesse. Lorsque l'on a surmonté les épreuves de la vie et que l'on a vécu et partagé de merveilleux moments comme Rosa, on peut être fier de son parcours et vivre dans la sérénité.

Que dire donc de ces 102 ans ? qu'il s'agit d'un cadeau de la vie qui n'est offert qu'aux plus grands dont Rosa fait très certainement partie. Traverser tant d'époques, de générations, demande un pouvoir d'adaptation et de grandes qualités humaines, c'est cela aussi la force de Rosa !

Fêter un événement comme celui-là est inespéré pour une famille mais aussi pour toute une communauté dont nous avons la chance de faire partie. Après tout, ce n'est pas donné à toutes les communes de compter une centenaire (de plus) sur son territoire. Preuve qu'il y fait bon vivre dans notre petit coin de Hesbaye...

Après notre cérémonie officielle en 2021, et par le biais de ce bulletin communal, nous vous souhaitons, Rosa, de profiter encore longtemps de votre santé de fer. Rendez-vous le 14 mars 2024, entourée de vos proches pour célébrer comme il se doit vos 103 ans !

Liliane Delathuy,  
Échevine en charge  
des affaires sociales.





Le 17 avril dernier, Guy et Jeannine Herckens- Matteredne fêtaient leurs 60 ans de mariage.

Le 19 avril, c'était au tour d'André et Cécile Bailly-Duchèsne.

Les deux couples ont souhaité fêter cet événement entourés de leur famille.  
Y a-t-il de meilleure manière après tout ?

Des noces de diamant sont un moment à la fois rare et précieux, une étape importante au sein de la vie d'un couple. Ce n'est pas anodin de partager 60 années de vie commune. 60 ans que vous marchez l'un à côté de l'autre dans la même direction, que vous avez pris soin l'un de l'autre, avec respect et sincérité et que vous respectez le premier serment de votre union. Plein de tendresse, beaucoup de patience, d'humour, de respect et surtout, beaucoup d'amour, là est votre réussite !

Au nom du Collège et du Conseil communal je vous réitère nos sincères félicitations et vous souhaite de passer encore de nombreuses années ensemble à profiter de cette vie à deux, entourés de vos proches.

Merci à vous et à vos familles pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu lors de notre visite.

Rendez-vous dans 5 ans pour fêter avec vous, vos noces de Palissandre.

Liliane Delathuy, Échevine des affaires sociales

## RÉGION WALLONNE : DU NOUVEAU DANS LES AIDES POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION



Du changement dans les primes à la rénovation énergétique proposées par la Région wallonne !

Depuis ce 1er juillet 2023, le nouveau régime de primes est entré en vigueur suite à l'adoption de la réforme des primes à la rénovation pour travaux économiseurs d'énergie ou de salubrité, par le Gouvernement wallon. Les montants des primes de base sont revus à la hausse et les plafonds de subventionnement passent à 90% des montants TVAC de vos factures, contre 70 à 80% précédemment.

Le montant des primes est toujours calculé en fonction de vos revenus et de la composition du ménage.

Vous souhaitez entreprendre des travaux pour l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation ? Différents mécanismes d'aides vous sont proposés.

### ✓ Les Primes Habitation 2023 AVEC audit

Si vous envisagez une **rénovation profonde** de votre habitation, ce système de soutien est à conseiller.

La visite d'un auditeur logement (agrée par la Wallonie), préalablement à la réalisation des travaux, débloquent le processus qui vous permettra de recevoir des primes pour différents travaux. Grâce à son passage, vous serez guidé dans vos démarches et recevrez tous les conseils utiles pour mener à bien vos travaux !

Pour bénéficier des primes, les travaux doivent être recommandés dans le rapport d'audit et être réalisés par entrepreneur(s).

Avec la réforme, quelques nouveautés ont vu le jour :

- L'audit reste obligatoire mais devient non-contraignant : plus d'ordre imposé dans la réalisation des travaux.
- Les primes sont désormais accessibles aux associations de co-propriétaires (qui peuvent bénéficier de la prime de base (R5)).
- Tous les montants seront calculés en €/m<sup>2</sup> ou en €/appareil.

La prime communale pour l'audit énergétique de votre logement est toujours d'actualité.

<https://www.geer.be/ma-commune/services-communaux/energie/demarches/prime-communale-sur-laudit-logement>

(suite page 6)

### ✓ Les Primes Toiture et Petits travaux SANS audit

Votre logement a besoin de **rénovations légères** ? Les primes Toiture et Petits travaux sont faites pour vous ! Elles vous permettront de procéder à la rénovation complète de votre toiture (sans limite de coût) et/ou de réaliser de petits travaux (coût maximum 6.000€ TVAC).

L'ensemble de toutes vos factures doivent être postérieures au 1er mai 2022.

Les nouveaux montants des primes sont appliqués, avec effet rétroactif, aux demandes de primes relatives à des factures émises à partir du 1er novembre 2022.

Pour les factures de solde datées après le 1er mai 2022 et antérieures au 1er novembre 2022, elles sont concernées par le régime précédent, soit « Primes Toiture et travaux de moins de 3.000€ HTVA ». Les montants des primes sont ceux repris dans l'ancien régime, et ne seront pas supérieurs à 80 % du montant des factures HTVA de chaque poste de travaux.

**Pour bénéficier du nouveau régime, vos factures de solde doivent donc être postérieures au 1er novembre 2022.**

Ainsi :

- Excepté pour les travaux relatifs à la toiture, le montant de la facture des postes éligibles est supérieur à 200€ et inférieur ou égal à 6.000€ TVAC ;
- Si vous réalisez plusieurs travaux, ce plafond ne doit pas s'entendre comme s'appliquant au total des factures des travaux mais bien à chaque poste de travaux ;
- Le montant de la prime ne sera pas supérieur à 90 % du montant des factures TVAC de chaque poste de travaux ;
- Votre demande devra être introduite dans les 8 mois de votre facture de solde du dernier travail.

Attention ! Prenez bien tous vos renseignements avant de commencer les travaux. Certains d'entre eux nécessitent le respect de normes techniques particulières ou le passage obligatoire d'un estimateur public (gratuit) et préalable aux travaux. De plus, tous les travaux ne sont pas éligibles aux primes.

### ✓ La prime temporaire pour les appareils de chauffage et d'eau chaude sanitaire durables

Vous souhaitez remplacer votre appareil de production de chauffage ou d'eau chaude sanitaire par un système utilisant des énergies renouvelables ? La Wallonie vous propose une aide financière sous forme de prime. Cela concerne les pompes à chaleur, poêles biomasse, chaudières biomasse...

Cette prime est également valable pour les nouvelles constructions et logements de moins de 15 ans.

- La facture de solde de vos travaux doit être datée entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2025 inclus.
- La demande de prime doit être introduite dans les 8 mois à dater de la dernière facture de solde des travaux.

### ✓ Les prêts à taux 0%

Pour vous aider à financer vos travaux de rénovation ou économiseurs d'énergie, la Wallonie vous offre la possibilité de souscrire au rénopack/rénoprêt. Vous pouvez emprunter, selon certaines conditions, à taux 0% sous la forme d'un prêt à tempérament un montant de 1.000€ à 60.000€, remboursable en 30 ans maximum.

Infos' ⇒ Si vous avez 2 enfants ou moins à charge : Société wallonne du Crédit social – 078/158 008

Infos' ⇒ Si vous avez au moins 3 enfants à charge : Fonds du Logement de Wallonie – 071/207 711

### ✓ Avantage fiscal pour travaux d'isolation du toit

En plus des primes de la Région wallonne, il existe également une aide fédérale pour l'isolation de votre toiture faite par un entrepreneur. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt.

Infos' ⇒ [https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages\\_fiscaux/isolation-toit/avantage-fiscal#q1](https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages_fiscaux/isolation-toit/avantage-fiscal#q1)

**Retrouvez toutes les primes et les infos pratiques sur :**

⇒ <https://bit.ly/primeswallonie>

⇒ <https://www.wallonie.be/fr/je-diminue-ma-facture>

⇒ <https://logement.wallonie.be/fr/page/synthese-des-primes-travaux-et-investissements-economiseurs-energie>

### Besoin d'aide ?

Vous pouvez contacter Mme Anne-Catherine Lefèvre, écopasseuse de la commune, par téléphone au 0484/44.46.20 et par email : [anne-catherine.lefevre@geer.be](mailto:anne-catherine.lefevre@geer.be) Numéro vert gratuit du Service public de Wallonie : 1718

# TAXE COMMUNALE SUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis 2021, la taxe « déchets » est identique et repose sur le principe du « pollueur-payeur ». Dans un souci de transparence et de compréhension, nous reprenons pour vous cette taxe en détail.

## • La taxe forfaitaire

- Personne isolée = 75,00€
- Ménage de 2 personnes = 115,00€
- Ménage de 3 personnes ou plus = 155,00€
- Seconde résidence = 350,00€
- Assimilé = 75,00€

## Quels sont les services liés à cette taxe ?

Cette taxe forfaitaire vous donne droit :

- À la collecte des P+MC et des papiers/cartons ;
- À l'accès au recy parc et aux bulles à verre ;
- À 1 levée de la Ressourcerie du pays de Liège (max. 2m<sup>3</sup>) ;
- À la mise à disposition des conteneurs conformes ;
- Au traitement de 50kg d'ordures ménagères résiduelles/habitant ;
- Au traitement de 25kg de déchets organiques/habitant ;
- À 30 vidanges de conteneur dont un maximum de 12 du conteneur de la fraction résiduelle.

• **Ensuite**, en fonction de la quantité de vos déchets produits sur l'année, une taxe supplémentaire vous est éventuellement facturée. C'est ce qu'on appelle « la partie proportionnelle de la taxe déchets ». Voici comment elle se calcule :

Type de taxe proportionnelle	Ménages & assimilés
Taxe liée au nombre de levées du/des conteneur(s)	0,80€/levée
Taxe liée au poids pour les déchets ménagers (>50kg/habitant)	0,250€/kg
Taxe liée au poids pour les déchets organiques (>25kg/habitant)	0,120€/kg

## Bon à savoir...

### La ressourcerie du pays de Liège

Afin de faciliter les démarches pour les travailleurs mais aussi pour offrir davantage de simplicité et clarté pour nos citoyens, 4 passages par an de la Ressourcerie du pays de Liège sont prévus et fixés préalablement. Le premier passage est gratuit (compris dans votre taxe forfaitaire).

Afin de profiter de cette collecte, il vous faudra simplement vous inscrire via notre administration à l'un de ces passages, minimum 48h avant la date fixée.

Dernier rdv de l'année : **le 18/12/2023** (inscription au plus tard le 13/12/2023).

La liste des encombrants admis par la Ressourcerie du Pays de Liège se trouve sur : <https://www.ressourcerieliege.be/collecte>.

### Guide du tri

LE bon réflexe à avoir : <https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri>. Un doute sur la dernière demeure d'un déchet ? consultez le guide du tri d'Intradel. Cet outil, simple d'utilisation, vous permettra de faire un pas pour l'écologie mais aussi pour votre portefeuille (moins de kg = moins de taxe).

### Déménagement et conteneurs à puce

Sachez que les conteneurs sont attachés non pas à l'habitant mais à l'habitation. Ils restent donc sur place. En cas de déménagement, bien qu'en vous inscrivant à votre nouvelle adresse, vous êtes automatiquement radiés de l'ancienne, vos conteneurs, eux, nécessitent une démarche supplémentaire de votre part. Sans cette démarche, la puce de vos conteneurs reste active et vous serez facturé pour des levées futures.

Démarche :

- Remplissez le formulaire de changement de titulaire que vous trouverez auprès de votre service population ou sur notre site internet (voir l'onglet « Démarches »).
- Faites valider ce formulaire par votre (ancienne) commune.
- Renvoyez-le à Intradel par fax, mail ou courrier postal (les coordonnées se trouvent sur le formulaire en question).

### Les réductions possibles

Depuis le 1er janvier 2021, les langes doivent se retrouver dans votre poubelle noire. Au vu du poids de ceux-ci et de l'impact qu'ils ont sur votre taxe, votre administration exonère **automatiquement** les 200 premiers kg sur la partie proportionnelle des déchets résiduels par enfant de moins de 2 ans à charge.

**NOUVEAU** : à partir du 1er janvier 2024, une réduction de 50,00€ sera octroyée aux personnes reconnues incontinentes !

Certains citoyens peuvent également prétendre à une réduction de 15€ sur la partie forfaitaire sur base de leur situation exclusive en date du 1er janvier de l'exercice. La taxe doit néanmoins avoir été entièrement payée et le citoyen intéressé doit rentrer sa demande via un formulaire auprès de notre service endéans les 2 mois de la réception de l'avertissement extrait de rôle. Vous trouverez toutes les informations via notre administration ou en vous rendant sur notre site internet (voir l'onglet « Démarches »).

Pour toute question ou pour vous aider en cas de difficulté, notre service taxes reste bien évidemment à votre disposition au 019/54.92.40 ou [viafarida.sadi@geer.be](mailto:viafarida.sadi@geer.be).

## PARTENARIAT INTRADEL-COMMUNE : ACTIONS 2023

### DANS UNE OPTIQUE ZÉRO DÉCHET, INTRADEL ET VOTRE COMMUNE

### VOUS OFFRENT UNE PRIME À L'ACHAT D'UNE GOURDE DE QUALITÉ !

#### Démarche

- Rendez-vous sur le site internet d'Intradel (<https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/l-eau-du-robinet/jamais-sans-ma-gourde.htm>)
- Prenez connaissance de leurs vidéos/infographies et confirmez les avoir bien regardées en vous inscrivant via le formulaire en bas de page
- Choisissez une gourde de qualité\* et gardez la facture (datée de 2023)
- Faites une copie de la facture et demandez votre certificat de résidence principale (via votre commune)
- Renvoyez ces deux documents accompagnés du formulaire pré établi (voir site Intradel) :
  - par mail : [primes@intradel.be](mailto:primes@intradel.be)
  - ou par courrier à Nathalie Bouvy, Intradel, Département Zéro Déchet, Pré Wigy 20 à 4040 Herstal)
  - jusqu'au 31/01/2024

Vous serez remboursé de 50% de votre facture (plafond de 15,00€ par personne). Vous pouvez effectuer cette démarche pour chaque membre de la famille (une seule prime par personne).

\* Choix de votre gourde :

- en inox ou en verre
- contenance comprise entre 250ml et 2L
- isotherme ou non

### DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE « MA SALLE DE BAIN ZÉRO DÉCHET », INTRADEL ET VOTRE COMMUNE VOUS OFFRENT UNE PRIME À L'ACHAT D'OBJETS ZD DESTINÉS À L'HYGIÈNE INTIME.

*"De ses premières menstruations à sa ménopause, une femme utilisera (et jettera...) entre 10.000 et 15.000 protections hygiéniques à usage unique... pour lesquelles une femme dépensera dans sa vie entre 1.500 et 2.000 euros !"*

#### Démarche

- Demandez une copie de la composition de ménage à votre commune.
- Prenez connaissance des alternatives existantes et de la façon de bien entretenir ces produits via le site internet d'Intradel : <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/sdbzd-1/prime-a-l-achat-d-articles-d-hygiene-intime-durable.htm>

- Achetez un des articles éligibles (en 2023) en gardant la preuve d'achat officielle

Les articles lavables d'hygiène féminine :

- cup/coupe ou culotte menstruelle
- serviette hygiénique lavable
- éponge menstruelle
- tampon réutilisable

Les dispositifs lavables pour les fuites urinaires :

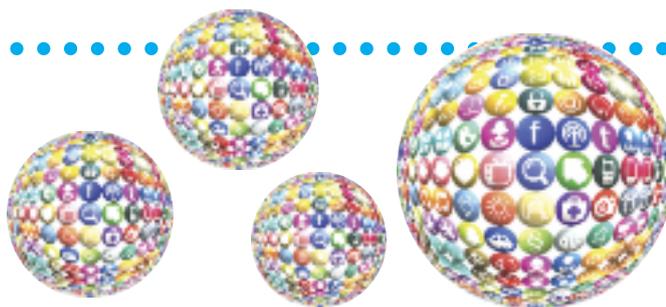
- le protège slip
- la serviette hygiénique lavable
- la culotte menstruelle
- le linge lavable pour adultes
- l'insert lavable

Complétez enfin le formulaire type (voir site Intradel) et renvoyez tous les documents par mail avant le 31/01/2024

La prime vous sera octroyée à hauteur de 50% des factures (TVAC) avec un plafond de 30,00€ par personne (vous pouvez rentrer plusieurs factures pour atteindre ce plafond). Une seule demande de prime peut être effectuée par personne.

Enfin, si le sujet de la salle de bain Zéro Déchet vous intéresse, vous retrouverez sur le site internet d'Intradel : astuces, tutos, blogs et articles !

## PLATEFORMES INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION



### E-GUICHET

Depuis un peu plus d'un an, le nouvel E-Guichet est opérationnel ! Plus intuitif et plus fourni, vos démarches administratives en ligne ne vous prendront que quelques minutes.

Démarche :

1. Rendez-vous sur - <https://geer.guichet-citoyen.be/>
2. Connectez-vous via votre carte d'identité, l'application « Itsme » ou encore en vous créant un compte personnel.
3. Sélectionnez la démarche que vous souhaitez réaliser et suivez la procédure.

*Lors de la 1ère utilisation, il vous sera probablement demandé de compléter certaines informations personnelles nécessaires à l'utilisation de l'outil (notamment votre adresse e-mail).*

Cet outil informatique est là pour vous faciliter la vie à une époque où les services en ligne prennent de plus en plus d'importance. Néanmoins, sachez que vos fidèles administrées du rez-de-chaussée sont toujours plus qu'heureuses de voir arriver les Geerois à leur guichet. Ne les boudez pas de trop non plus.

### LE SITE INTERNET COMMUNAL

Votre site internet communal a fait peau neuve ! Bien plus clair et intuitif, il a pour finalité de vous aider un maximum dans vos recherches d'informations.

Les petits nouveaux :

- ✓ "En un clic" vous sert de raccourci pour les informations les plus souvent recherchées
- ✓ "Je suis" sélectionne l'information spécifique en fonction de votre âge, statut, etc.
- ✓ "Démarches" reprend pour vous l'ensemble des démarches communales (et autres) que vous pouvez réaliser

Et bien d'autres encore... alors n'attendez plus, allez faire un tour sur → [www.geer.be](http://www.geer.be)

Réécrire un site étant un travail conséquent, pas de panique si certaines informations (tel que l'annuaire des commerçants) ne sont pas encore en ligne, le site continue d'être alimenté au jour le jour.

*Ps : un merci particulier à Mr Gérard Bollinne pour la photo décorant la page d'accueil.*

## E-BOX

My E-Box est une interface sécurisée qui vous permet de consulter et de gérer les documents/messages qui sont mis à votre disposition par divers organismes adhérents.

### Qui peut notamment déposer un document sur votre E-Box ?

- ✓ Les services publics fédéraux
- ✓ Les Provinces, Communes, Intercommunales... qui ont adhéré à ce programme
- ✓ Les institutions publiques de sécurité sociale telles que Onem, Onva, Onss, Inami, Aviq, etc.
- ✓ Le Service Public de Wallonie
- ✓ Des institutions appartenant au secteur de la santé
- ✓ Des organisations d'aide

Cette interface est faite pour vous créer un réel espace organisé. Vous pourrez ainsi consulter vos documents et messages mais aussi répondre à des expéditeurs, suivre une demande effectuée auprès d'une institution publique etc. Vous avez la possibilité également de ranger votre espace comme vous le souhaitez en créant des dossiers et sous-dossiers.

Nous vous suggérons d'aller vous rendre compte de l'interface par vous-même → [www.myebox.be](http://www.myebox.be)

N'oubliez pas également les autres plateformes fédérales qui sont là pour faciliter vos recherches et démarches et concentrer parfois vos documents à un même endroit :

- ✓ Myminfir pour consulter et gérer votre dossier fiscal ou encore visualiser vos données immobilières. Vous pouvez également interagir avec le SPF via cette interface (répondre à une lettre ; demander un plan de paiement ; etc.) → [www.myminfir.be](http://www.myminfir.be)
- ✓ MaSanté, portail en ligne vous permettant de consulter diverses données à caractère personnel concernant votre santé en général → [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be)
- ✓ MyPension reprenant toutes les informations concernant votre pension légale et complémentaire → [www.mypension.be](http://www.mypension.be)
- ✓ MonDossier pour consulter votre dossier personnel au Registre national → <https://mondossier.rn.fgov.be>
- ✓ MyCareer, portail mis en place par l'ONSS qui vous donne un aperçu clair et fiable de votre carrière en ligne → [www.mycareer.be](http://www.mycareer.be)
- ✓ Student@work pour que les étudiants puissent vérifier le nombre de jours de travail qu'ils peuvent encore prendre par exemple → [www.studentatwork.be/fr/index.html](http://www.studentatwork.be/fr/index.html)

Votre service communication.

## INSCRIVEZ-VOUS À BE-ALERT, L'APPLI EST FAITE POUR VOUS ET C'EST GRATUIT !

« Des citoyens bien informés sont plus susceptibles de développer des comportements adéquats ! »

BE-Alert est un système d'alerte performant qui permet aux autorités (notamment communales) d'avertir ses citoyens en situation d'urgence, et ce, de manière rapide, claire et efficace !

Comment participer ?

- ✓ Rendez-vous sur le site internet [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be) et inscrivez-vous en quelques clics.
- ✓ Validez ensuite votre inscription par mail et le tour est joué !

Si vous le souhaitez, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone afin d'être tenus informés sur plusieurs localisations.

Votre Administration.



## LE ROND-POINT RUE PONT DE DARION A DÉSORMAIS UNE TOUT AUTRE ALLURE !

Le tout 1<sup>er</sup> John Deere Geerois, acheté en 1965 par la famille Lepage, surplombe désormais le rond-point. Un symbole d'économie (zoning agricole) mais aussi et surtout une pièce de l'histoire geeroise.

Nous nous devons de souligner toute la synergie qui fut à l'œuvre dans ce projet :

- La famille Lepage, sans qui forcément rien de tout cela n'aurait été possible. L'émotion était d'ailleurs palpable lors de l'inauguration, Jeannine, ancienne propriétaire, étant présente pour l'occasion.
- La société AgriGeer, propriétaire actuel et à l'initiative de cette idée de « relooking ».
- Les établissements St-Joseph : Direction, PO et plus particulièrement les sections mécanique et carrosserie, qui, après "1 millier d'heures", ont permis la magnifique rénovation de ce John Deere. Ils peuvent en être très fiers.
- Mr Marc François, un enthousiaste et passionné de carrosserie qui a coordonné d'une main de maître le projet.

Ce John Deere fait maintenant partie intégrante de notre paysage et vous pourrez désormais, lorsque vous emprunterez la N637a, admirer cette belle pièce Geeroise en connaissant les tenants et aboutissants.

Dominique Servais, Bourgmestre.



## LES DÉCANTEURS DE L'ANCIENNE RÂPERIE, PARTIE INTÉGRANTE DE LA RÉSERVE NATURELLE



**Souvenez-vous, nous vous en parlions dans notre bulletin « Retour sur 2021 » ...**

Les décanteurs de l'ancienne râperie Naveau, installés sur la commune depuis 1970, furent rachetés par l'administration en septembre 2019 dans le but d'entretenir et préserver l'habitat précieux qu'ils renferment. Pour rappel, il s'agit de 9 bassins, répartis sur 9,6ha et répertoriés comme SGIB (site de grand intérêt biologique). Désormais sous la propriété de l'administration communale, la gestion du site est laissée quant à elle à l'asbl R.N.H.G. composée d'Apligeer, Hesbaye Frost, Natagora et de notre administration. Il a par contre été décidé de confier la responsabilité de la tonte des lieux à nos partenaires herbivores.

L'aménagement du site en un lieu de repos, visite et surtout de sauvegarde de l'avifaune aura pris 2 ans, mais le résultat dépasse nos attentes... Quelle joie le 13 mai passé de découvrir la finalité de ce nouveau tronçon de la Réserve Naturelle débutant à l'arrière de la place de la Liberté et prenant fin à l'ancienne sucrerie près de Grand-Axhe. Un lieu d'émerveillement pour les citoyens et de refuge pour la biodiversité.





Nous tenons à féliciter encore l'asbl R.N.H.G. (et les bénévoles) pour le travail effectué ! Il ne fut pas mince : déboisement ; remise à jour de canalisations enfouies ; création de passages ; alimentation en eau de bassins ; plantations diverses ; écurisation ; etc. BRAVO et merci !

Merci également à notre ancien mayor, Michel Dombret, qui fut à l'origine de ce projet par sa vision et sa volonté de redynamiser la balade du Geer tout en y mêlant les trésors de notre commune. Balade partant désormais de Lens-Saint-Servais pour finir à la frontière de Grand-Axhe.

Nous vous faisons profiter de l'aménagement via ces quelques photos prises lors de l'inauguration mais sachez que le tronçon est bel et bien accessible au public du lever au coucher du soleil. Les compagnons à 4 pattes ne pourront quant à eux entrer sur les lieux pour le bien-être des autres espèces.

Bonne visite...  
Dominique Servais, Bourgmestre.



## LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE GEER FÊTE SON 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE



Inauguration

### Revenons sur un chantier de taille !

Dès le départ, il semblait important à notre tout 1er Bourgmestre, Mr Dabompré, et Mr Mahiels, Échevin, de réaliser des avancées pour le sport sur notre commune. La décision d'ériger un complexe sportif est ainsi née, pour tous les clubs Geerois, dans un esprit de partage et de convivialité. C'est par cette vision que le « Stade René Linotte » est inauguré au 1er trimestre 1982, faisant de notre commune une entité à la pointe en infrastructures sportives dans la région.

Les installations ayant pris plus d'une ride et n'offrant plus à nos clubs sportifs un hébergement optimal à leur développement et épanouissement, le dossier d'un nouveau complexe sportif est posé sur la table...

### Quelques dates

- Fin 2018 : introduction du permis d'urbanisme pour un nouveau complexe.
- 21/02/2019 : permis accordé !
- 25/05/2020 : attribution des marchés publics, le FEU VERT peut être donné aux entreprises.
- 02/11/2020 : démolition du Stade René Linotte
- Début 2021 : c'est parti pour la phase n°1, à savoir le gros œuvre fermé et les abords.
- Début 2022 : on enchaîne les phases suivantes (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité et ascenseurs).
- 01-02/10/2022 : les portes du nouveau « Complexe Sportif Freddy Dabompré » sont ouvertes au public !

Certains d'entre vous ont eu l'occasion de découvrir le nouveau centre sportif lors de ce week-end. D'autres ont peut-être déjà profité de ses installations. Beaucoup sont passés devant au fil du temps et ont vu le projet prendre vie et se développer. Pour les citoyens restants, voici un résumé de ses installations et l'une ou l'autre photo de son évolution.





### Installations :

- Niveau -1 : une grande salle multi sports ainsi que deux vestiaires avec sanitaires et les locaux techniques.
- Niveau 0 : pas moins de 10 vestiaires avec sanitaires. On compte en tout 51 douches !!
- Niveau +1 : les sanitaires ainsi que la cafeteria panoramique (et ses 4 pompes à bières...), une salle de réunion, une cuisine, une terrasse arrière et une grande terrasse avant.
- Des installations pour PMR (notamment un ascenseur) sont présentes sur l'ensemble du site.

### Pour info, la cafétéria est ouverte :

- Mardi de 17h00 à 21h00
- Mercredi de 15h00 à 21h00
- Jeudi de 17h00 à 21h00
- Vendredi de 17h00 à 21h00 (si manifestation, fermeture à 23h00)
- Samedi de 13h00 à 20h00 (si manifestation, ouverture à 10h00 et/ou fermeture à 23h00)
- Dimanche de 12h00 à 20h00 SI manifestation

Retrouvez le Complexe sportif de Geer sur Facebook (page officielle).

## CHANTIERS DE LA SWDE

Deux chantiers de remplacement des canalisations de production et de distribution d'eau ont eu lieu sur notre commune. C'est à Lens-Saint-Servais que la SWDE a commencé ses travaux d'amélioration des circuits. Ils ont débuté le 18 octobre 2021 pour se clôturer dans le courant du 1er trimestre 2022.

À la suite de celui-ci, la SWDE a embrayé sur le village de Hollogne-sur-Geer. Le 1er coup de pelle fut donné le 2 mai 2022 et l'ensemble des canalisations entre la rue de Waremme et la Place du Tombeux furent renouvelées. Ce travail conséquent a duré jusque fin d'année.

Les Hollognois et les Lensois ont désormais un tout nouveau circuit de conduites d'eau (adduction et distribution) ! Un chantier qui a, nous le savons, causé de nombreux désagréments auprès des riverains, mais qui reste in fine non négligeable ! Merci pour votre patience.

Délai des travaux	10/2021 à 03/2022 pour Lens-Saint-Servais
	05/2022 à 12/2022 pour Hollogne-sur-Geer
Adjudicataire	SWDE
Budget	100% à charge de la SWDE

## CHANTIER RUE DE WAREMME

Les Hollognois n'ont pas été épargnés il faut le reconnaître. Une fois le chantier de la SWDE terminé, l'entreprise Loiseau Infra attaqua à son tour des travaux de réfection de voirie rue de Waremme. Ceux-ci consistent en la remise en état de l'égouttage et des trottoirs des deux côtés de la voirie sur 250m. Ils ont commencé le 6 mars 2023 et ne prendront fin qu'au 1er trimestre 2024, chantier conséquent vous l'imaginez. Bien qu'initialement, les travaux ne concernent que la rue de Waremme, nous savons que cela a entraîné des désagréments pour les usagers de la route et les riverains notamment de la rue Léonard Lacroix et de la rue de Celles de par le plan de mobilité mis en place. Nous vous remercions pour votre compréhension et le résultat sera, nous l'espérons bien, une belle fin à ces moyens.

Délai des travaux	03/2023 au 1 <sup>er</sup> trimestre 2024
Adjudicateur	AIDE
Adjudicataire	Loiseau Infra SRL
Budget	820.000€ avec 240.000€ à charge de la S.P.G.E. et 580.000€ à charge de la commune, aidée par un subside de la Région wallonne dans le cadre du plan P.I.C.



## CHANTIER DES TROTTOIRS À OMAL



Délai des travaux	02/2023 à 10/2023
Adjudicataire	Krinkels SA
Budget	465.000€
Subside TEC	70.000€
Budget communal	395.000€

## CHANTIER DES TROTTOIRS À OMAL SUITE



Un chantier attendu depuis longtemps par les Omalois, non pas que nous vous avons oubliés, loin de là, mais il faut savoir que tout prend un temps certain ou plutôt un certain temps dans le secteur public. Nombreuses sont les démarches et nombreux sont les dossiers. Le marché public a été attribué le 13/06/2022 à la société Krinkels. Le 27 février 2023, le « Top départ » était donné pour la création d'un trottoir et la réalisation de 5 quais de bus PMR rue Jules Stiernet. Vous conviendrez qu'il s'agit d'un chantier de taille. Au vu de la longue ligne droite que représente cette rue, nous avons également pris les devants en y faisant installer des aménagements de type parking ou dévoiement à divers endroits, prévus par le bureau d'étude, afin de rappeler aux automobilistes qu'il s'agit d'une rue de village et non d'une nationale.

## CHANTIER RUE JOSEPH LEPAGE

Le 22 mai 2023, les entreprises ont entamé la réfection de voirie rue Joseph Lepage à Geer. Pour rappel, ce dossier est sur la table depuis 2018 mais connu de nombreux rebondissements et remaniements, le tout pour un mieux ! Au moment d'écrire ces lignes, l'enduis vient d'être posé.

Détail des travaux :

- Pose d'un nouveau coffre rue Joseph Lepage afin de rendre à la rue sa planéité
- Reprofilage de la voirie
- Pose d'un trottoir et d'un aménagement de sécurité
- Pose d'un nouvel enduisage
- Marquage et signalisation de la rue

Délai des travaux	05/2023 à 09/2023
Adjudicataire	Thomassen & Fils SRL
Budget	260.000€
Subside RW	132.000€
Budget communal	128.000€



Dominique Servais, Bourgmestre Et Didier Lerusse, Échevin en charge des travaux.

## LA GEEROISERIE : L'ESPACE COMMUNAUTAIRE DE GEER !

Depuis un peu plus d'un an désormais, votre CPAS a mis au point un espace communautaire Geerois.

### Mais qu'est-ce que c'est ?

La Geeroiserie propose des activités ludiques et de prévention. Elle propose aussi un repas convivial une fois par semaine pour se réunir et discuter ensemble. Un lieu collectif où il fait bon vivre dans un esprit familial et d'échange.

La Geeroiserie se sert des idées de chaque participant pour créer et imaginer chaque mois diverses activités basées sur les besoins de chacun.

### À qui est destiné cet espace communautaire ?

Aux aînés et personnes isolées de la commune. Néanmoins, l'espace communautaire reste ouvert à tout le monde (sous conditions expliquées par la coordinatrice).

Un obstacle à votre participation d'une activité ou l'autre ? n'hésitez pas à contacter votre CPAS qui évaluera vos besoins.

### Quand ont lieu ces réunions ?

La Geeroiserie est ouverte de 2 à 4 fois par semaine. Un programme varié et ludique vous sera distribué ou envoyé par mail chaque mois.

### Où cela se passe-t-il ?

Les principales activités mises en place se déroulent à la salle de la Liberté (rue du Centre 22 à Hologne-sur-Geer), salle spacieuse et lumineuse.

### Et à quel prix ?

Certaines des activités ainsi que les repas sont au prix de 5,00€ pour les habitants de Geer.

Mathilde Rigo, CPAS.

**Contact**  
Mathilde Rigo  
mathilde.rigo@geer.be  
0455/15.93.58



Depuis plus d'un an, le service des repas à domicile a pris ses quartiers dans la cuisine de la salle de la Liberté, celle de l'ASBL « Les Poupons de Geer » devenue trop petite pour le nombre de repas à fournir. Vu la quantité croissante des commandes, ce déménagement devenait indispensable !

**Pour rappel, tout citoyen peut bénéficier de ce service du CPAS à un prix démocratique : maximum 7,00€ pour un menu !**

Pour vous faire un peu saliver, voici quelques photos des repas distribués.



Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec  
Karin Lefèvre du CPAS  
019/54.92.43 – [karin.lefevre@geer.be](mailto:karin.lefevre@geer.be)

Bon Appétit !

Liliane Delathuy, Présidente du CPAS

## POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre du PAPE (Projet d'Action Préventive en matière d'Énergie), votre CPAS organise **deux conférences**, animée par Mr Guerrino Barp, pour vous aider à consommer de manière rationnelle l'énergie.

### 24/10/2023 19h30 : « La face cachée de notre consommation »

Acheter, consommer, ne serait-ce pas aussi voter ? Que comportent nos achats en termes environnemental, santé individuelle et collective ? Quelles peuvent être les pistes pour nous permettre de maîtriser nos budgets tout en préservant notre santé et notre environnement ?

### 28/11/2023 19h30 : « Objets connectés, compteurs communicants... vraies ou fausses bonnes idées ? »

La révolution numérique nous amène à être de plus en plus connectés, informés voire parfois suivis. Quels sont les impacts connus, envisagés, prévisibles de cette hyper connexion tant au niveau environnemental que pour la santé et la vie privée ?

#### Infos pratiques :

- Ouvert à tous les citoyens de Geer
- Gratuit
- Réservation souhaitée
- Lieu : salle de la Liberté

Contact  
Véronique Heine  
[Veronique.heine@geer.be](mailto:Veronique.heine@geer.be)  
019/54 92 43



## DE BEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE AU SEIN DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE !

### UNE CÉRÉMONIE REVISITÉE

Avant de parler de cette nouvelle année scolaire, faisons un petit retour en arrière afin de revenir sur l'année scolaire dernière. Celle-ci s'est terminée en beauté avec notamment une belle remise des prix le 6 juillet dernier.

En effet, comme chaque année, nous avons mis à l'honneur nos élèves de 6e primaire qui ont obtenu leur CEB avec brio. Néanmoins, l'équipe pédagogique avait eu envie de redynamiser cette cérémonie en y ajoutant une nouveauté. Les élèves de 3e maternelle de nos 2 implantations maternelles (Ligney et Saperlipopette) ont reçu également un diplôme symbolique clôturant leur scolarité maternelle.



Afin d'avoir un passage de témoin, chaque enfant a reçu ce précieux sésame des mains d'un condisciple de 6e primaire.

### AGRANDISSEMENT DE L'IMPLANTATION MATERNELLE SAPERLIPOPETTE

En ce début d'année scolaire 2023-2024, notre école communale a plusieurs nouveaux projets sur le feu. Un de ceux-ci est l'agrandissement de l'implantation maternelle Saperlipopette. Suite à une augmentation de notre population scolaire (plus de 30% en 1 an), il fallait trouver des solutions pour garantir au mieux le confort des enfants et de l'équipe éducative. L'ancienne poste a été démolie afin de permettre l'installation de 2 nouvelles classes, d'un bloc sanitaire, d'un parking ainsi que l'agrandissement de la cour de récréation. Si le calendrier est respecté et que tout se passe pour le mieux, la classe de 2e maternelle de Mme Olivia et la classe de 3e maternelle de Mme Séverine pourront s'y installer dès le mois de janvier prochain.



## DE BEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE AU SEIN DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE !

### CO-ENSEIGNEMENT

Un autre projet qui a été fortement développé ces dernières semaines et qui a été mis en application en cette nouvelle année scolaire c'est celui du co-enseignement. En effet, l'enseignement est en pleine mutation. Le monde évolue, l'école aussi !

L'année scolaire dernière, nous avons eu la chance d'accueillir un professeur du Canada (psychopédagogue reconnu de l'Université de Laval à Québec) afin de former notre équipe éducative au co-enseignement. Cette pratique consiste à mettre au moins 2 enseignants dans une même classe durant plusieurs périodes afin de travailler autrement et de cibler au mieux les forces et faiblesses de chaque élève.

Depuis cette rentrée d'août 2023, toutes nos classes bénéficient au moins de 2 périodes.

Par ailleurs, en première année, afin de consolider au mieux les bases notamment sur l'apprentissage de la lecture (étape importante dans la scolarité d'un enfant), nous avons décidé de mettre un lot de périodes important. En effet, nous avons presque dans cette classe, 2 enseignantes à temps-plein pour s'occuper de nos 22 élèves. Deux nouveaux locaux ont également été aménagés pour l'occasion. Une zone classe plus classique ainsi qu'un autre espace voisin permettant d'accueillir les enfants le matin ainsi que différents espaces favorisant la manipulation, la mise en place d'ateliers ainsi qu'un coin bibliothèque. Pour relever ce challenge en 1ère année, deux enseignantes expérimentées ont accepté de relever ce beau défi. Il s'agit de Mme Toppet et de Mme Christelle Jacquemin.

**Que ce soit en 1ère année ou dans toutes nos autres classes, notre école communale a de la chance d'avoir une équipe éducative aussi dynamique et compétente qui n'hésite pas à se mettre à la pointe des nouvelles pédagogies pour le bien de tous les élèves !**



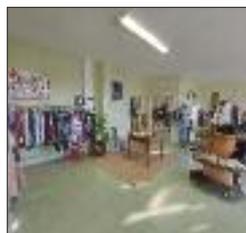
**Il y a bientôt 1 an, l'espace de seconde main du Centre de Jour Jean Thewis ouvrait ses portes à Geer. Mais de quoi s'agit-il ?**

À l'administration, nous sommes plusieurs à nous y être rendus afin de découvrir ce que cachait exactement le numéro 31 de la rue de Boëlhe : un magnifique projet d'insertion socio-professionnelle !

Premièrement, du côté des bénéficiaires, le magasin leur offre autonomie, responsabilité, travail d'adaptation et sociabilité. Ils sont chaque jour une petite équipe avec leur éducateur à faire tourner boutique, du tri des articles à la gestion de la caisse. En termes de **valorisation** et d'épanouissement, on peut difficilement trouver mieux.

Deuxièmement, alors qu'on parle de diminution du pouvoir d'achat et de réchauffement climatique, un magasin local de seconde main prend tout son sens. Qui plus est, nous avons été étonnés de la qualité des articles ! Bon à savoir chers Geerois : **95% des articles sont au prix de 1 à 5€.**

Enfin, par ce projet, **des relations**, bien que déjà existantes, entre les différentes institutions de la région se sont renforcées. D'ailleurs plusieurs articles proviennent de ces autres centres comme les K-lumets, allume-feux fabriqués par Les Bleuets à Amay ou encore les sauces et pots de confiture de l'ASBL Haut-Regard à Waremme.



**Qu'y trouverez-vous ?**

- ✓ Vêtements pour tous ;
- ✓ Accessoires tels que sacs à main, bijoux, cotons démaquillant et tabliers réalisés via l'atelier couture du centre, etc. ;
- ✓ Des œuvres artistiques réalisées par les bénéficiaires du CJJT ou d'autres institutions (miroir, peinture, nichoir, etc.) ;
- ✓ Jeux de société, puzzle, etc. ;
- ✓ BD, livres de jeunesse que ce soit pour les enfants ou parfois même pour les adolescents (bon à savoir pour les lectures scolaires imposées, votre bonheur se trouve peut-être là-bas).

**Infos pratiques ?**

- Adresse : rue de Boëlhe 31 (derrière les terrains de tennis)
- Ouverture du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00
- 019/58.88.08 – contact@cjjtasbl.be – Facebook « 2 nos mains-Espace de seconde main »

**Soutenir le projet ?**

- ✓ Allez y faire un tour. Nous, on a testé et on a plus qu'approuvé ! L'accueil y est chaleureux et il n'est pas difficile d'y trouver son bonheur sans devoir faire attention à son portefeuille.
- ✓ Faites de la pub autour de vous !
- ✓ Les dons : le centre est toujours friand de dons de vêtements/jeux/accessoires. Vous pouvez leur remettre durant les heures d'ouverture. Ce qui ne leur convient pas sera d'office envoyé à d'autres associations telles que l'ASBL Terre ou encore la Maison du Cœur.

**Nous félicitons encore le Centre de Jour, ses responsables et son équipe pour ce projet plein de sens !**

Votre administration.

Depuis peu, votre bibliothèque communale se trouve sur Facebook afin que vous ne manquiez aucune information sur les dernières lectures arrivées, les coups de cœur, les indémodables... Vous la retrouverez sous le nom « Page Biblio' Geer ».

Pour rappel, la bibliothèque, située à côté de la salle de la Liberté à Hologne-sur-Geer, vous est ouverte le dimanche de 10h00 à 12h00 et le mercredi de 11h00 à 18h00. La cotisation est de 6,00€/an (gratuit pour les moins de 18 ans) et les emprunts sont gratuits. À vos lectures !

## LE BIBLIOBUS

Les arrêts du Bibliobus pour le début d'année scolaire 2023-2024 :

	Boëlhe	Hologne-crèche	Ligny	Geer	Hologne-primaire
14/11/2023		15h15 à 15h35			
22/11/2023	14h45 à 15h00				
23/11/2023			10h35 à 10h50	11h00 à 11h55	13h15 à 15h30
05/12/2023		15h15 à 15h35			
13/12/2023	14h45 à 15h00				
14/12/2023			10h35 à 10h50	11h00 à 11h55	13h15 à 15h30
09/01/2024		15h15 à 15h35			
17/01/2024	14h45 à 15h00				
18/01/2024			10h35 à 10h50	11h00 à 11h55	13h15 à 15h30
30/01/2024		15h15 à 15h35			
07/02/2024	14h45 à 15h00				
08/02/2024			10h35 à 10h50	11h00 à 11h55	13h15 à 15h30
20/02/2024		15h15 à 15h35			
13/03/2024	14h45 à 15h00				
14/03/2024			10h35 à 10h50	11h00 à 11h55	13h15 à 15h30
26/03/2024		15h15 à 15h35			

- Boëlhe : rue de la Belle Vue 70 à 4250 Boëlhe
- Hologne Crèche : rue de Celles 50 à 4250 Hologne-sur-Geer
- Ligny : rue de l'Ecole 4 à 4253 Ligny
- Geer : rue Gérard Waelkens 22 à 4250 Geer
- Hologne-Primaire : rue du Centre 14 à 4250 Hologne-sur-Geer



### Les prêts :

Les prêts sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

Vous pouvez réserver vos livres lors de votre visite au Bibliobus ou encore via courrier ou courriel. Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

### Contacts :

Bibliobus – Service Culture de la Province de Liège  
04/279 53 79  
culture.bibliobus6@provincedeliege.be



Le jeudi 18 mai, une quarantaine de Geerois piétinaient d'impatience devant la salle de la Liberté en savourant la météo enfin clémente du printemps. Mais le soleil n'était pas la seule raison de se réjouir car quelques instants plus tard aurait lieu le débarquement tant attendu...

En effet, vers 11h, les voilà ! Qui ? Nos jumelés ! Une quarantaine de joyeux Français arrivés de leur village d'Aubiet dans le Gers. Comme à leur habitude, c'est une arrivée en fanfare. Trompettes, flutes, grosse caisse, ... tout y est pour que la banda accompagne le chant de bienvenue et donne le ton du week-end : ce sera festif... et émouvant ! Plus le cortège se rapproche, plus chanter devient difficile pour nos amis car l'émotion prend le dessus et surtout l'envie de se serrer dans les bras et de s'embrasser. Une bise à la belge ou deux à la française, peu importe, nous sommes si contents de nous retrouver après 4 ans. Si certains prénoms ont été oubliés dans l'intervalle, l'émotion et l'envie d'être ensemble sont omniprésentes.



Après ses joyeuses embrassades, place au petit déjeuner et aux discours. Quelques larmes, quelques fous rires, quelques remerciements et autres anecdotes, c'est l'heure du souvenir, du rappel de **cette histoire longue de 44 ans qu'est le jumelage**. C'est aussi l'échange de cadeaux. Produits locaux pour tout le monde : délicieux pâtés de canard pour les Belges, bières locales pour les Français et kit de brasserie pour faire l'appoint entre deux retrouvailles. La fin de cette première journée se passe en famille autour d'une bonne table, le long de nos sentiers de promenade ou déjà en city trip à Namur ou à Liège.



Chacun passe une belle journée à refaire le monde, à rattraper le temps perdu ou plus simplement à faire connaissance pour les familles dont c'est la première rencontre.

Le vendredi est traditionnellement **le jour de l'excursion**. Au rendez-vous du départ, premier débriefing. Tout le monde a passé une belle première journée et, le plus important, les nouvelles familles jumelées semblent ravies. Direction Blegny ! Après une balade en petit train dans les villages environnant qui ne restera pas dans les annales, repas dans une brasserie locale. On ne peut pas dire que nous sommes passés inaperçus quand nos amis français armés de leur précieux chansonnier

ont commencé à chanter à tue-tête. Nous avons tenté de nous joindre à eux et nous nous sommes promis de débarquer là-bas avec quelques hymnes nous aussi car il n'y a rien de tel pour rassembler et mettre l'ambiance. Après le repas, nous sommes descendus dans la mine pour en ressortir deux bonnes heures plus tard terriblement impressionnés par le lieu et les conditions de vie des mineurs.

Cette journée se terminait par une **soirée Blind Test déguisée**. L'arrivée des fêtards était un défilé de tenues les plus improbables sur le thème « Dessus chic, dessous choc », rarement une soirée a vu rassemblés autant combinaisons costume/Crocs, jolies robes/pantoufles. Il y avait tellement d'ambiance que le DJ a bien cru ne pas pouvoir terminer le blind test, personne ne voulant quitter la piste de danse.



Le samedi, c'est la course contre la montre. Virée shopping pour ramener les précieuses bières ou le délicieux chocolat, visite de Namur, Bruxelles, Louvain ou d'Hesbaye Frost. Chaque famille belge se coupe en quatre pour que leurs jumelés puissent profiter un maximum de leur dernière journée avant le souper de clôture. Et quel souper ! **On peut dire que la banda a mis le feu !** La piste de danse n'a de nouveau pas désempilé les Aubiétiens apprenant fièrement les différentes chorégraphies (acrobaties ?) aux Geerois.

Minuit, déjà l'heure des au revoir. C'est le cœur gros après ce trop court week-end que nous nous séparons. **Le cœur et la tête remplis de merveilleux souvenirs et de nouvelles anecdotes. Le rendez-vous est fixé pour 2025 au foyer à Aubiet !** Nous y serons, on ne voudrait pas manquer un tel bonheur.

Anne Cardyn, pour le comité du jumelage.



## LES SÉNIORS DE GEER

**LE DIMANCHE 5 AOÛT, NOUS AVONS EU LE PLAISIR D'ORGANISER NOTRE TRADITIONNEL BARBECUE D'ÉTÉ.**

Si la météo n'était pas de la partie, plus d'une centaine de personnes avait répondu présent à notre invitation. L'ambiance fut chaleureuse et le repas, préparé par notre ami Alain, succulent. Le barbecue s'est prolongé toute l'après-midi, permettant ainsi aux personnes présentes de papoter avec l'un ou l'autre dans une atmosphère conviviale. En collaboration avec l'espace communautaire, nous réfléchissons à organiser d'autres activités. Affaire à suivre...  
Merci à vous tous pour votre présence !

Liliane Delathuy



# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

## LA CARTE DU RÉSEAU CYCLABLE UTILITAIRE DU TERRITOIRE DU GAL EST PUBLIÉE !

Les bienfaits de la pratique du vélo au quotidien ne sont plus à démontrer tant en termes de santé, d'environnement, de climat que de bien-être.

Intégrer le vélo comme moyen de déplacement dans sa vie de tous les jours... tel est l'objectif du projet de réseau cyclable porté par le [GAL Jesuishesbignon.be](http://GAL.Jesuishesbignon.be) et ses 11 communes partenaires depuis 2016.

Faire ses courses, se rendre au travail, à la salle de sport, à l'école, rendre visite à un proche ou encore rejoindre un arrêt de bus ou une gare... autant de déplacements qui peuvent bien souvent s'effectuer dans un périmètre accessible à vélo.

Afin d'amorcer ce changement de pratiques de mobilité, **un réseau cyclable a été élaboré avec une vision supra-communale** sous la coordination du GAL Jesuishesbignon.be. Des groupes de travail, constitués des communes (élus locaux et conseillers en mobilité), des Commissions locales, de citoyens et du Gracq, ont établi les tracés sur carte, en fonction de **5 critères : la sécurité, la rapidité, la cohérence, le confort et l'agrément**. Les itinéraires ont ensuite été testés sur le terrain par des citoyens volontaires. Les carrefours et traversées dangereuses ont été identifiés.

Ce réseau, même s'il n'est, à ce stade, pas entièrement sécurisé pour les modes doux, constitue une première étape pour amorcer un changement de pratiques de mobilité. Sa sécurisation est progressive, grâce à des aménagements dédiés pour les cyclistes, mis en place par les autorités

locales et régionales. Il dispose déjà de nombreux chemins réservés et de voiries apaisées. Une étude, menée par un bureau spécialisé en mobilité, vient compléter cette carte et sera finalisée à l'automne 2023.

Votre GAL

La carte du réseau est disponible gratuitement en version papier à l'accueil des administrations communales du territoire du GAL ou consultable en version dynamique via la page [www.jesuishesbignon.be/reseaucyclable](http://www.jesuishesbignon.be/reseaucyclable).



## ÉTABLISSEMENTS SAINT-JOSEPH : RESTAURANT « L'IMPRO »

Notre restaurant d'application « L'Impro » permet aux élèves de se former concrètement à leur futur métier sous l'œil attentif de leurs professeurs.

Le menu du jour est cuisiné et servi **par nos étudiants**.

Il est possible de réserver une table, de découvrir les élèves en formation et de déguster leurs réalisations.

Toute notre équipe vous attend pour partager un agréable moment.

Mme Dupont pour l'école d'enseignement secondaire spécialisé St Joseph

**Mot de l'administration communale : cela fait quelques années que nous nous y rendons entre collègues et... on vous le recommande vivement !!**



# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

## FESTIGEER



Les deux dernières éditions furent plus que réussies, résultat d'une entraide incontestable !

Pour rappel, notre comité se compose de quelques bénévoles responsables de l'organisation de deux événements traditionnels sur la commune :

- Le week-end Festigeer, reprenant le bal du Bourgmestre
- Le thé dansant du 15 août à Hollogne-sur-Geer animé par les « Altesses »

Chaque année, sponsors, conseillers, personnel communal, associations et citoyens nous donnent un coup de pouce non négligeable (!), permettant ainsi le bon déroulement de nos manifestations et la remise de dons à des associations Geeroises.

### 2022

Festigeer s'est tenu exceptionnellement les 28 et 29 mai et nous a permis de distribuer au total 3.000€ à deux associations de notre commune dans le domaine du handicap.

Le 15 août 2022 fut quant à lui un rien spécial puisque nous fêtons l'anniversaire des Altesses. Et quel anniversaire... 55 ans de présence sur notre territoire, 55 ans d'ambiance sur le dancefloor, 55 ans de souvenirs ! Vous étiez plus de 400 personnes à vous joindre à nous pour l'occasion et le groupe a donné tout ce qu'il avait sur scène. Une après-midi comme on les aime !

### 2023

Festigeer pris place, comme il se doit, le 25 et 26 mars 2023. Nous avons battu des records lors du souper/soirée du samedi puisque vous étiez environ 500. Plus une place de libre pour déguster son bon boulet-frites traditionnel ! Les Altesses ont quant à eux fait bouger 300 personnes le dimanche ! Grâce à vous tous, le service « Accueil Temps Libre » de Geer ainsi que 3 associations geeroises s'occupant de personnes porteuses d'un handicap ont reçu un don de 1.500€ ! Quant au thé dansant de cette année, jamais les altesses n'ont vu autant de monde du haut de leur estrade ! Il faut dire que le groupe était en feu et que pour une fois, la météo était parfaite.

Prochain rendez-vous : les 23 et 24 mars pour Festigeer 2024 !

Le comité Festigeer.



# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES



## UN SALON DES ENTREPRISES EN 2024 – INSCRIVEZ-VOUS !

En février 2024, la commune de Geer, en collaboration avec l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer, organisera un **Salon des Entreprises dédié au secteur de la construction, du jardin et de l'habitat**. L'occasion pour les entreprises de la région de présenter leurs services aux citoyens et de se faire connaître dans une ambiance conviviale.

**Vous souhaitez participer ?** Inscrivez-vous dès maintenant en contactant l'ADL par téléphone au 019 58 79 94 ou par mail à [info@adl-bdfg.be](mailto:info@adl-bdfg.be)

Votre ADL – 019/58.79.94 – [info@adl-bdfg.be](mailto:info@adl-bdfg.be)



## LES MARCHÉS DE PRODUITS LOCAUX



Il s'agit de la **3e année** consécutive qu'en collaboration avec l'ADL, nous organisons des marchés locaux. En 2021, 6 marchés prenaient place sur chaque commune. Après réunion avec les 4 communes, l'ADL et certains exposants, il fut décidé de diminuer de moitié le nombre de date par commune. Ainsi, sur Geer, vous trouverez votre marché une fois tous les deux mois. Mais pas de tracas, il n'y a qu'à se rendre dans l'une de nos communes voisines (Berloz, Faimes & Donceel) pour y retrouver assez rapidement nos exposants partenaires chez qui vous avez peut-être pris l'habitude de faire vos emplettes.

Pour les non adeptes des « Marchés de produits Locaux de Berloz-Donceel-Faimes-Geer », sachez que toutes les deux semaines s'en produit un dans l'une des communes (printemps-été). Vous y trouverez boulangerie, pâtes, produits apéritifs, vins, alcools et bières, épices, croquettes de fromage, bonbons, glaces et produits laitiers, cafés, accessoires pour bébé (couture), bougies et diffuseurs, quiches et produits à base de miel. La plupart des exposants sont locaux et nous suivent depuis le début de l'aventure. Quelques petits nouveaux se sont néanmoins greffés en cours de route.

En plus de trouver de bons produits, vous y trouverez surtout une ambiance agréable, du moins nous faisons tout pour. Musique, animations pour enfants, dégustation sur place, tout cela pour vous faire passer un bon moment que ce soit en famille, entre amis ou entre geerois.

Depuis le début, sur initiative de notre Bourgmestre, nous convions également une ASBL à chaque édition des marchés (Lion's Club, le Refuge, Télévie Hesbygeer, Go for Cats) dans le but de les soutenir et de leur offrir un endroit supplémentaire où vendre leurs produits. Nous faisons également appel pour chaque marché

aux Foyers Sainte-Marie afin d'avoir un coup de main de deux jeunes dans notre organisation sur place. C'est du donnant-donnant. Enfin, depuis l'année passée, nous profitons aussi des marchés pour promouvoir des campagnes de sensibilisation. Cette année par exemple, l'ASBL Gaia est venue avec sa « catmobile » afin de sensibiliser quant à la stérilisation des chats tandis qu'Intradel a réalisé de la prévention pour la consommation de l'eau du robinet.

En résumé, pour nous, commune, le but premier de ces marchés réside en la **valorisation de la production/vente locale et favorisation des circuits-courts** mais c'est aussi la parfaite occasion pour nous de mettre en place des actions d'entraide, d'informations et de sensibilisation. **Nous sommes donc maintenant convaincus de l'utilité et la nécessité de ce projet sur notre territoire.** En espérant simplement que vous en êtes/serez convaincu de votre côté également.

Votre administration communale.



# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES



## JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER



Ce 21 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, a débuté la campagne **#bakewithlove** de Stop Alzheimer (fondation pour la recherche contre Alzheimer). Cette initiative est l'occasion de mettre en lumière l'enjeu de santé majeur que représente la maladie et de récolter des fonds pour la recherche.

### Pourquoi #bakewithlove ?

Au prétexte d'un moment de complicité aux fourneaux, la campagne #BakeWithLove permet de créer du lien avec nos aînés.

Également, à l'instar d'autres activités, la cuisine rythme notre quotidien et maintient donc très bien la mémoire procédurale des malades. Par le biais d'une recette, en donnant une tâche et des consignes précises aux patients sur ce qu'il faut faire, cela contribue au maintien des capacités.

Ainsi, l'action #BakeWithLove favorise les interactions et renforce l'estime de soi. Une action solidaire et bénéfique pour les patients tout comme pour les générations futures puisqu'au terme des ateliers, les réalisations sont vendues au profit de la recherche scientifique belge visant à prévenir, guérir et soigner la maladie d'Alzheimer et les formes de démences apparentées.



### Concrètement, comment participer ?

1. Qu'il s'agisse de cookies, de gâteaux, de tartes ou de muffins, réalisez seul ou à plusieurs des pâtisseries.
2. Vendez-les ensuite à votre entourage, chaque vente compte !
3. Pour finir, versez les bénéfices de votre vente sur le compte BE83 0017 5620 5915 au nom de la Fondation Recherche Alzheimer (communication cupcakes 2023).

L'an passé, plus de 36.000 euros ont ainsi été récoltés pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer permettant de financer en partie le projet de recherche d'Isabelle Simoes Loureiro (Umons) qui vise à développer de nouvelles stratégies de soin pour stimuler le langage des patients et qui sont actuellement testées en maison de repos.

Stop Alzheimer, Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Belgique. Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation Recherche Alzheimer est le principal acteur de financement de la recherche scientifique belge contre Alzheimer et les formes de démences apparentées. Elle finance la recherche fondamentale, clinique mais également psychosociale. La fondation ne perçoit pas de subsides. Plus d'informations : [www.stopalzheimer.be](http://www.stopalzheimer.be)

# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

## CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL SUR GEER

### 29/10/2023 – Halloween

Cortège d'Halloween dans les rues de Lens-st-Servais organisé par les Filous.

### 31/10/2023 – Omalloween

Cortège d'Halloween dans les rues d'Omali à 18h30, suivi d'une petite fête à la salle du Marius Petank's Club.

### 04/11/2023 – Relais sacré

Parcours :

- 15h20 : Boëlhe - à l'église
- 15h40 : Lens Saint-Servais - sur la place au croisement des rues G. Waelkens, du Geer et des Tridaines
- 16h00 : Geer - à l'église
- 16h20 : Darion/Ligney - monument Masy
- 16h40 : Omali - à l'église
- 17h00 : Hollogne-sur-Geer - à l'école primaire (rue du Centre)

### 11/11/2023 – Commémoration

Commémoration de l'Armistice de 14-18 par une messe du souvenir en l'église de Darion à 11h00.

### 18/11/2023 – Souper de l'École communale

Souper annuel de l'École communale à la salle de la Liberté. Infos : 019/32.20.97 – sonia.fumal@geer.be – page Facebook « Ecole communale de Geer »

### 24/11/2023 – Exposition

Exposition (artistique et artisanat) au Centre de Jour Jean Thewis + nocturne du magasin "2 nos mains".

### 28/11/2023 – Conférence PAPE

"Objets connectés, compteurs communicants... vraies ou fausses bonnes idées ?"

### 15/12/2023 – Souper Tartiflette

Place au traditionnel souper tartiflette du comité Dalibaba.

### 16/12/2023 – Marché de Noël

L'École communale organise un marché de Noël à la salle de la Liberté.

Infos : 019/32.20.97 – sonia.fumal@geer.be – page Facebook « Ecole communale de Geer »

### 13/01/2024 – Dîner du comité des seniors

Dîner annuel organisé par le comité des seniors à la salle de la Liberté.

### 26+27+28/01/2024 & 02+03+04/02/2024 – Théâtre

Le Colombier Geerois a fixé 6 représentations pour sa nouvelle pièce de théâtre.

### 10/02/2024 – Blind-test

L'École communale relance sa soirée blind-test à la salle de la Liberté.

### 24/02/2024 – Salon des entreprises

Un salon sur la construction, jardin & habitat se tiendra à la salle de la Liberté de 10h00 à 20h00.

### 23 & 24/04/2024 – Festigeer

Samedi : bal du Bourgmestre avec souper et soirée à la salle de la Liberté.

Dimanche : thé dansant animé par les Altesses à la salle de la Liberté.

### 30/03/2024 – Chasse aux œufs

L'Association des Parents de l'École Communale organise une chasse aux œufs à la salle de la Liberté.



**Aux Blés D'Or**  
Boulangerie - Pâtisserie

Rue du Centre, 21  
4250 Hollogne-sur-Geer

Tel : 019/32.63.19  
Gsm : 0494/40.85.80

Personne de contact : Angélique Baré  
[facebook.com/auxblesdorangel](https://www.facebook.com/auxblesdorangel)



SYSTÈMES D'ALARME  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**JSF**

services

• Installation & entretien de système d'alarme (Matériel filaire ou sans filaire)  
• Installation électrique & mise en conformité

FERON Jean  
Installateur autorisé SPFI  
BE 0536.682.489

0492 72 20 08

13 rue de la Chapelle | 4254 LIGNEY | feron.js@gmail.com

**ELEGDAN** B.E.C.I.E.  
Bureau d'Etudes et de Conseils

Réalisation d'installations électriques  
Installateur agréé

Etudes et plans d'installations électriques  
Possibilité de réaliser vous-même une partie des travaux

Spécialiste de Bioélectricité  
Réducteur des rayonnements électromagnétiques

**LEGROS Daniel**  
Rue de Hologne, 29 - Hologne-sur-Geer - Tél. : 019 33 07 34 - GSM 0473 66 84 53  
[www.elegdan.be](http://www.elegdan.be)



0476-26.11.45 **Prest'agri**  
**Pierre Pesser** Prestations agricoles

(Service et main d'œuvre - Entretien des abords)  
Aménagement et entretien des parcs et jardins  
Abattage - Élagage - Bois de chauffage

 [www.facebook.com/prestagri](http://www.facebook.com/prestagri)

**MENUISERIE**  
**polymetric**

Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle  
Moblier - Ossature Bois

Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)  
[www.menuiseriepolymetric.com](http://www.menuiseriepolymetric.com)  
[info@menuiseriepolymetric.com](mailto:info@menuiseriepolymetric.com)  
0476/57.68.41



**Les Essentielles**  
Institut de beauté

Rue Champinotte  
71 à 4254 Ligny

Retrouvez-nous  
sur Facebook ! 

019/58 90 93 - 0479/576 770  
[www.institutlesessentielles.be](http://www.institutlesessentielles.be)

DECLÉOR



**GEER INFO** [info@geer.be](mailto:info@geer.be) - [www.geer.be](http://www.geer.be)

Si vous souhaitez insérer un encart publicitaire  
dans ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter!

Tél. : +32 19 588 033  
Fax : +32 19 587 079

CHAUSSÉE ROMAINE 47 - 4252 DMAL  
**019/58.90.28**

**FORMES & RELIEFS**

VÉHICULE - VITRINE - TEXTILE  
ENSEIGNE - SIGNALÉTIQUE  
TRODAT - GRAVURE - FRAISAGE  
BÂCHE - ROLL UP - BEACH FLAG

IMPRESSIION ET LETTRAGE

[WWW.FORMESRELIEFS.BE](http://WWW.FORMESRELIEFS.BE)



NOUVEAUTÉS  
Création de  
Bijoux de mariage  
• CARI ALEXIA  
• BASTIAN

**Domin'Or**  
Boutique Mariage  
Bijouterie - Joaillerie

Créer des bijoux uniques  
à votre profil à la mode personnalisée.

Mariage  
MONIAC  
RIVER WOODS

Rue de Village, 14 - 4251 BONES (GHELU)  
019/29 87 35  [www.dominor.be](http://www.dominor.be)

Après-midi ouvert de 14h à 18h. Soirée ouverte de 18h à 21h  
L'horloge de la rue de Village sera ouverte de 18h à 21h



Pédicure Médicale Spécialisée  
Réflexologie Plantaire

**Nathalie Lange**  
Rue d'Or II  
4250 GEER  
0476/363.366



**TERRASSEMENT**  
**CONTAINER - TRANSPORT**

**WERY** SPRL

WAREMME

**019 67 80 31**



# ÉTAT CIVIL 2022-2023

## MARIAGES :

GAUTHY Daniel et GRUSELLE Aurélie (Holloagne)  
VOSSE John et GUSTINELLI Yasmina (Lens-St-Servais)  
BORREMANS Benoit et LESIAK Anna (Ligney)  
PAQUOT Thibaut et DE WULF Géraldine (Geer)  
BEAUFORT Lionel et COLLIN Laurie (Ligney)  
JACQUES Aurélien et HARDY Wendy (Holloagne)  
MEYERS Geoffrey et BERKHOUAT Sophia (Lens-St-Servais)  
PIEDBOEUF Hervé et BOZZI Floriane (Ligney)  
LECOQ Martin et WARNON Amélie (Boëlhe)  
SCHOLSEM Luc et GILIS Martine (Omal)  
GROOSMAN Quentin et PERPINIEN Audrey (Geer)  
JOIE-WALCZYK Robert et BUCHIN Marie (Omal)  
CLAES Laurent et MOOREN Fabienne (Boëlhe)  
TRUYMAN Jérôme et CABAY Sabrina (Ligney)  
DALEMANS Frédéric époux LENAERT Julie (Boëlhe)  
THOSS Pascal époux HENROTTE Chantal (Omal)  
CEULEMANS Nicolas époux GILLARD Caroline (Darion)  
VERLAINE Quentin époux PIRE Caroline (Geer)  
CAPITANO Alessandro époux BARE Angélique (Holloagne)  
MENDENS NASCIMENTO Vitor époux CANO DOMINGUEZ Elena (Geer)  
LESUISSE Gaëtan époux MATTIACCI Lindsay (Holloagne)  
RASSEGNA Salvatore et JANSSENS de VAREBEKE Caroline (Lens-St-Servais)  
BOLKAERTS Aurélien et GARCIA Estelle (Omal)  
JANSSEN Damien et DENIS Lorraine (Boëlhe)

Nous vous souhaitons  
beaucoup de bonheur.

## NAISSANCES :

DE WULF Margaux (Geer)  
FERON Nola (Ligney)  
LEGRAND Mão (Boëlhe)  
VAN DER ZYL Luce (Lens-St-Servais)  
BROEDERS Baptiste (Lens-St-Servais)  
HERENS Louise (Boëlhe)

DUFOUR Ninon (Darion)  
SELLIER Arthur (Darion)  
FRERE Martin (Ligney)  
LEONARD Lison (Holloagne)  
JANSSEN Marceline (Boëlhe)  
BROENS Arthur (Omal)  
LEONARD Bastien (Omal)  
MEYERS Elyse (Lens-St-Servais)  
VERHAEGEN Raphaël (Geer)  
KEMPLAIRE (Gaspard)  
HOYOU Rosie (Ligney)  
VAN DEN BROECK Sander (Omal)  
BRICHANT Charlize (Darion)  
COLSON Naël (Geer)  
SIMON THILL Léandro (Boëlhe)  
ANKRI Lyssandre (Omal)  
VAN RYSSEGHEM William (Omal)  
MAERCKAERT Barbara (Geer)  
COMBLIN Nathan (Lens-St-Servais)  
CAPITANO Diego (Holloagne)  
LEGRAND Louise (Boëlhe)  
VERONESI Maxime (Ligney)  
VANDERBEQUE Athéna (Ligney)  
SAWADOGO Arthur (Ligney)  
BARBAY Charly (Holloagne)  
VIGIL BAJO Alba (Ligney)  
SWINNEN Milo (Omal)  
ALTAFOGLIA Jill (Boëlhe)  
HEUREUX GROJEAN Marion (Holloagne)  
VERSTRAETEN DENIS Vanina (Geer)  
PIEDBOEUF Romane (Ligney)  
VAN HOVE Vaninna (Geer)  
DELCOUR Myli (Holloagne)  
LIMBORT Georgia (Lens-St-Servais)  
LECLAIRE Lyv (Lens-St-Servais)  
ROGER MANNARD Erwan (Ligney)  
WAUTERS Aria (Holloagne)  
DERWA Charlotte (Geer)  
TODARO Willow (Lens-St-Servais)  
CROQUET Hanaé (Darion)

Bienvenue aux enfants  
et félicitations aux parents.

## DÉCÈS :

BENAETS Josiane veuve PAULUS Claude (Omal)  
OPREY José (Boëlhe)  
HOUGARDY Ginette épouse CRISTINO Antonio (Omal)  
MERCHIE Luc veuf MELON Isabelle (Holloagne)  
VAN DEN ABBEEL Henri époux BER-RAND Marie (Geer)  
BERTRAND Janine veuve BULLY Joseph (Lens-St-Servais)  
ADAM Marie, veuve COLLIN Guy

FRAITURE Suzanne veuve DABOMPRE Freddy (Ligney)  
STERKENDRIES Suzanne (Boëlhe)  
EPIER Daniel (Geer)  
BULLY Jaques (Holloagne)  
PUTZEYS Blanche épouse LINOTTE Gilbert (Geer)  
VRANCKEN Magda veuve MARTIN René (Darion)  
MALPAS Laurent (Lens-St-Servais)  
REMY Fabian (Omal)  
MOUREAU Guy (Holloagne)  
DUCHESNE Marie veuve BATAILLE Jules (Lens-St-Servais)

Nous présentons nos très  
sincères condoléances aux  
familles éprouvées.

« Souviens-toi qu'il  
existe deux types de fous :  
ceux qui ne savent pas qu'ils  
vont mourir, ceux qui  
oublent qu'ils sont en vie. »

Matthieu Ricard

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Pour une bonne cohabitation entre Geerolds



### 1 PAS DE DÉJECTIONS

Il est interdit de déposer des excréments dans les allées qui sont les endroits affectés au piétons.  
Munissez-vous du matériel nécessaire au nettoyage!



### 2 CHIEN TIRÉ EN LAISSE

Il est interdit de laisser les chiens lâchés sur les allées sauf si le chien est tenu par un public sans qu'il soit tenu en laisse.  
Les chiens reconnus comme dangereux doivent porter une muselière.



### 3 PAS DE BRUIT ENTRE 23H00 ET 6H00

Conformément aux dispositions du règlement municipal, il est interdit de faire du bruit excessif entre 23h00 et 6h00.  
Il est interdit de faire du bruit excessif du dimanche.



### 4 PAS D'APPAREILS À MOUEUR ENTRE 20H00 ET 8H00

L'usage d'appareils à moteur (moteurs, désherbeurs, etc.) est interdit entre 20h00 et 8h00.



### 5 ATTENTION AUX FEUX

Les feux doivent être allumés à l'intérieur des habitations, bois, haies...  
Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions administratives et/ou pénales.  
Les feux ne peuvent être allumés entre 01/01/2023 et 31/12/2023.

SOYONS RESPECTUEUX ENVERS NOS VOISINS